



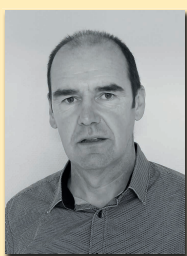
Rendez-vous sur l'application
 Télécharger gratuitement

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK & SUR PANNEAUPOCKET
www.smictom-gien.com



JOURNAL D'INFORMATIONS ÉDITÉ PAR LE SMICTOM DU GIENNOIS

Édito



Premier journal de cette année 2023 et l'été est déjà au rendez-vous avec, malheureusement, des séquences caniculaires qui semblent devenir une norme.

Aussi, le syndicat a souhaité modifier les horaires d'ouverture des déchèteries pour protéger la santé des gardiens. Pour autant la mission et la continuité du service public sont totalement assurées. Il faut néanmoins savoir s'adapter !

Ce numéro aura donc pour fil conducteur principal les déchèteries. Ainsi vous pourrez tout savoir sur ce qui peut être apporté sur nos sites dont, je le rappelle, l'accès est gratuit pour les particuliers. Trier en déchèterie c'est permettre une valorisation de nos déchets qu'ils soient tout-venants, d'appareils électriques, de ferraille, de déchets végétaux... Les réglementations évoluent il nous faut impérativement, là aussi, nous adapter, pour la sécurité de tous.

Autre point dans ce numéro l'action « Tous au compost » menée par les animateurs du syndicat à l'école de Nogent-sur-Vernisson en Mars dernier.

En complément vous trouverez également le portrait de Nicolas Baptiste, fondateur de la ferme aquaponique de Châtillon Coligny. Un bel exemple de recyclerie vivante.

Je vous souhaite une belle lecture du journal et de belles vacances.

Le Président,
 Yves BOSCARDIN



HORAIRES D'ÉTÉ
 Du lundi 19 juin
 au samedi 2 septembre,
 toutes les déchèteries seront
 ouvertes de 7h00 à 14h00
 en raison des épisodes caniculaires à répétition.

**TRIER C'EST AUSSI
 ALLER EN DÉCHÈTERIE**

PAGE 2

**TOUS
 AU COMPOST**

**AQUAPONIQUE
 Qu'est-ce-que c'est ?**

PAGE 3

**BRÈVES
 & INFOS**

**LE COIN
 DES ENFANTS**

PAGE 4



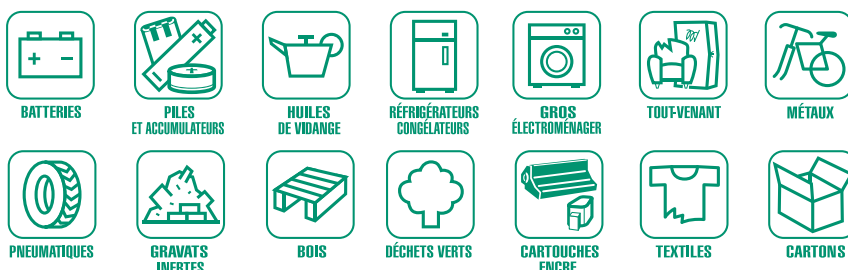
TRIER C'EST AUSSI ALLER EN DÉCHÈTERIE

Construites depuis les années 90, les déchèteries ont permis une meilleure gestion des « gros déchets » et ainsi ouvert la voie au recyclage. En effet, même si cela semble d'un autre temps, avant, les déchets étaient jetés dans un même contenant et souvent déchargés à l'extérieur des communes.

L'intérêt de se rendre en déchèterie est de permettre la valorisation des déchets. Elles proposent un large éventail de tri d'objets (tout-venant, pots de peinture, appareils électriques...) ou de matières (ferraille, bois...).

On dénombre 7 déchèteries sur le territoire du SMICTOM, les plus récentes étant Poilly-lez-Gien (inauguration en 2010) et Briare (ouverture en 2013).

Il est important de prendre conscience que les déchèteries peuvent présenter certains dangers et il convient donc de respecter les consignes de sécurité (vitesse, stationnement...) mais également les consignes de tri. **Tout aussi important, la courtoisie et le respect des agents et du site doivent être de rigueur.**



mais aussi radiographies, verre, papier, emballages, huiles de friture, capsules Nespresso...

HORAIRES D'ÉTÉ
Du lundi 19 juin
au samedi 2 septembre,
toutes les déchèteries seront
ouvertes de 7h00 à 14h00
en raison des épisodes caniculaires à répétition.

ARRABLOY
Les Gatines
06 32 81 96 78

BRIARE
ZIA de Vaugereau
Rue de la Croix Saint-Marc
06 32 81 71 65

BONNY-SUR-LOIRE
Les Roncières
Route d'Auxerre
06 32 81 62 92

CHÂTILLON-SUR-LOIRE
ZA Les Champoux
06 32 81 79 09

NOGENT-SUR-VERNISSON
ZA Près la Forêt
06 32 81 38 08

POILLY-LEZ-GIEN
ZA les Clorisseaux
3 rue des perdrix
06 02 18 57 90

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
ZA de la bonne Dame
Route de la Distillerie
06 32 81 41 77



Les conditions d'accès aux déchèteries

Particulier



Je suis un particulier,
Je pense à me munir d'un justificatif de domicile (réclamé à l'entrée du site).
L'accès est gratuit.

Particulier et véhicule professionnel



Je suis un particulier et j'utilise un véhicule professionnel à des fins personnelles exceptionnellement :
Je prends contact avec le SMICTOM au 02 38 05 06 75, 48h avant le jour où je souhaite accéder au site.

Professionnel



Je suis un professionnel, je pense à me munir de ma carte d'accès professionnel. Si je n'en ai pas, je prends contact avec le SMICTOM au 02 38 05 06 75 pour créer cette carte d'accès ou je viens dans les bureaux du SMICTOM aux heures d'ouverture ou je fais la demande par mail à l'adresse suivante : contact@smictom-gien.com.
L'accès est payant.

INFOS INTOX

- ➔ Certaines collectivités n'acceptent plus les tontes de pelouse en déchèterie. Le SMICTOM n'ayant jamais communiqué sur ce sujet, vous pouvez donc continuer à apporter vos tontes de gazon comme tous les autres déchets végétaux.
- ➔ Contrairement à ce que l'on pense, il est interdit de récupérer des choses dans les déchèteries, et surtout pas dans les bennes.
- ➔ Si l'on ne réside pas sur le territoire du SMICTOM, il est interdit de se rendre dans les déchèteries du syndicat, d'où les contrôles de justificatif de domicile à l'entrée des sites par les gardiens.
- ➔ Les déchets d'amiante ne sont pas acceptés dans nos déchèteries.

Le bon réflexe

Dans de nombreux domaines, il y a des filières de reprise d'anciens matériels ou appareils lors de l'achat d'un neuf. C'est la loi du 1 pour 1. Exemple : votre lave-linge tombe en panne : lors de l'achat d'un nouvel appareil, une éco-participation est incluse dans le prix et permet alors de récupérer votre ancien appareil.

Exemple : Mon appareil tombe en panne

- 1 - J'essaye de le faire réparer, je fais des devis.
- 2 - Si je ne peux pas le faire réparer, j'achète un nouvel appareil et rapporte l'ancien en magasin (ou si achat en ligne, le livreur doit reprendre votre ancien appareil sans surcoût).
- 3 - Si je ne change pas mon appareil ou si j'en achète un d'occasion sur un site de vente entre particuliers, je le rapporte alors en déchèterie.

Que deviennent les déchets ?

La **ferraille** est recyclée à l'infini dans divers objets, industriels ou non.

Les **gravats** sont réutilisés en remblayage de sols. Les **déchets verts** sont transportés sur la plateforme de Nogent-sur-Vernisson pour un compostage à grande échelle.

Les **cartons** sont recyclés en cartons ondulés notamment.

Le **bois** est broyé et transformé en panneaux de particules utilisés en bricolage ou meubles modernes. Le **tout-venant** est enfoui à l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de Bray-Saint-Aignan.

Les **autres déchets** ont des recyclages très spécifiques, ils sont généralement dépollués, et chaque matière est recyclée.



Le jeudi 30 mars dernier, l'école de Nogent-sur-Vernisson a accueilli le SMICTOM du Giennois pour l'opération « Tous au Compost » initiée par le Réseau Compost Citoyen et organisée par Marie GILLET et Nicolas TINDILLERE, animateurs au sein du SMICTOM .

Cette action d'envergure sur le compostage a été l'occasion de découvrir les 2 composteurs fabriqués par Nicolas TINDILLERE. Créés à partir de palettes stockées par la collectivité, l'économie circulaire a ainsi pris tout son sens. Ceux-ci seront alimentés par les biodéchets de l'école et de la cantine.



Autour de Monsieur Yves BOSCARDIN, Président du SMICTOM, d'élue(s) du Territoire et de Madame Anne BOBET, Directrice de l'école de Nogent-sur-Vernisson, l'équipe enseignante et les enfants ont pu participer à un « petit déj compost » réalisé en partenariat avec la ferme aquaponique « Le Petit Caillou » de Nicolas BAPTISTE à Châtillon-Coligny. Au menu, dégustation de produits locaux proposés par Nicolas BAPTISTE.



Après ce temps, une séquence de 4 ateliers de jeux autour du compostage a été proposée aux enfants sous l'œil des caméras de France 3 Centre Val-de-Loire. Un moment intéressant et fort convivial qui a permis de rappeler que le SMICTOM, outre sa mission de collecte, a aussi un rôle fondamental dans la communication et la sensibilisation autour des déchets.

Pour obtenir un composteur gratuitement (mis à disposition), rendez-vous sur le site : www.smictom-gien.com rubrique « mes déchets – les composter ».

**AQUAPONIQUE
QU'EST-CE
QUE C'EST ?**



Nicolas BAPTISTE, jeune agriculteur de 42 ans, a monté une ferme aquaponique à Châtillon-Coligny. Il est le fils et le petit-fils d'une famille d'agriculteurs. Il a travaillé avec l'équipe d'animateurs du SMICTOM lors de l'action « Tous au compost » à l'école de Nogent-sur-Vernisson le 30 mars dernier (voir article ci-dessus).

Aquaponique, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit de recréer un écosystème, un triangle de vie (plantes, bactéries et poissons). On nourrit les poissons, leurs déjections sont filtrées par les bactéries, qui les transforment alors en nutriment pour les plantes. L'eau filtrée retourne, elle, aux poissons. Nicolas souligne « ce système représente une économie de plus de 90% d'eau par rapport à du maraîchage traditionnel ».

Des premiers essais à l'installation...

Nicolas a fait mûrir son projet pendant de longs mois. « L'idée est partie d'une recherche sur la fabrication d'un filtre mécanique pour un bassin de carpes » nous dit-il. De fil en aiguille, il tombe alors sur une vidéo sur l'aquaponie. Il décide alors de se lancer en construisant une mini serre de balcon, avec les poissons rouges de la maison, l'aquarium et tout ce qu'il y avait à sa disposition. Très vite il comprend le fonctionnement et un mois et demi plus tard, il mange déjà ses propres salades. La suite sera la construction d'une serre « pilote » chez lui pour faire des essais à moindre coût avec, notamment, des abreuvoirs à bovins.

Installé désormais depuis 2021, Nicolas continue de faire grandir son exploitation. Il crée son magasin où sont vendus des produits locaux (miel, pâtes, fromages, légumes, fruits...). Avec l'inflation, il constate que les gens s'intéressent aux petits producteurs et les magasins de circuits courts car « il sont moins chers que les grandes surfaces ou, à tarif équivalent, de meilleure qualité ».

Et les déchets ?

Étant dans une démarche écoresponsable, les déchets de l'exploitation sont tous valorisés. Les cartons et les emballages sont triés ou, pour certains, réutilisés. Les épluchures de légumes issues des préparations et autres biodéchets sont compostés. Quant au bois (palettes par exemple), « je les transforme en divers objets » explique Nicolas. Après l'action « Tous au compost » à l'école de Nogent-sur-Vernisson, Nicolas a reçu la visite des plusieurs élèves et de leurs parents qui ont reconnu le « monsieur des jus de fruits » qui leur avaient été offerts pendant l'animation.



Ferme aquaponique Le Petit Caillou

le-petit-caillou@outlook.com

06 59 17 45 74

 Ferme Aquaponique "Le Petit Caillou"

Chemin des Écorces - 45230 Châtillon-Coligny

<https://www.lepanierdupetitcaillou.com/>



Jours fériés 2023

Le prochain décalage des collectes est prévu pour les semaines de Noël et du jour de l'An. Le SMICTOM vous invite à consulter le calendrier des collectes 2023 distribué avec le Journal du SMICTOM de décembre 2022.

Vous pouvez également le consulter et le télécharger sur notre site internet www.smictom-gien.com

Collectes été 2023

En période estivale, les collectes sont susceptibles d'être légèrement décalées dans la journée en fonction des températures annoncées.

Celles-ci peuvent être avancées tôt le matin ou retardées en fin d'après-midi.

Plus d'infos :



Rendez-vous sur l'application

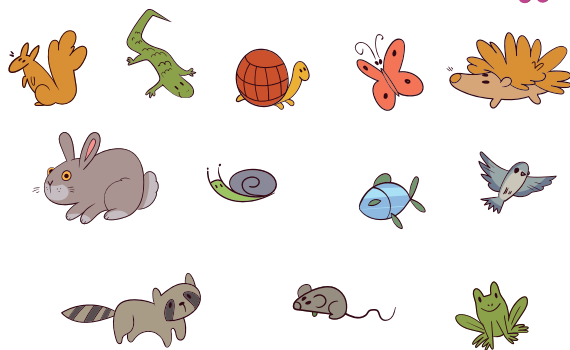


Télécharger gratuitement

RAPPEL : Vous devez sortir vos déchets la veille au soir pour une collecte du matin et avant midi pour une collecte l'après-midi.

Trouve les 12 animaux qui vivent dans la nature et se cachent dans cette illustration

solution ↘



Même pendant les vacances, pas de répit !

CONSIGNES DE TRI



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT CONTAINER BLEU

Journaux, magazines, prospectus, catalogues...

En vrac sans leur film plastique



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT CONTAINER JAUNE

Emballages en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques...

En vrac et vides ou en sac jaune



CONTAINER VERT

Bouteilles, bocaux, pots en verre

En vrac et vides, sans bouchon, ni capsule, ni couvercle



Renseignez-vous sur les consignes de tri local lors de votre séjour touristique



Point composteur : mise à disposition gratuite

Vous n'avez pas encore votre composteur ?

Vous pouvez toujours vous inscrire sur notre site www.smictom-gien.com rubrique « mes déchets - les composter ».



Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

contact@smictom-gien.com - www.smictom-gien.com

48, quai de Châtillon
BP 20005
45501 GIEN Cedex
Tél. 02 38 05 06 75



Textes : Nicolas Tindillère
Crédit photos : Smictom & Divine Pack
Conception divine pack
www.divinepack.fr

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK & SUR PANNEAUPOCKET